

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2020

### Délibération n°2020-009 : attribution de subventions dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 mars 2020,

#### APPROUVE

l'attribution des subventions au bénéfice des projets suivants, dans le cadre du FSDIE :

- Projet « Bal 2020 de l'École des chartes » (21 mars 2020), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 1800 € ;
- Projet « Week-end d'intégration 2020 » (octobre 2020), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 1600 € ;
- Projet « cycle de conférences et d'ateliers » (année 2020), porté par l'ADEMEC, à hauteur maximale de 420 € ;
- Projet « Journées d'études 2020 sur le thème « *Formuler une hypothèse, établir la preuve : du travail sur les sources à l'écriture de l'histoire* » (3 et 4 juin 2020), porté par l'association Chroniques chartistes, à hauteur maximale de 250 €.

Le montant total des subventions attribuées s'élève à 4070 €.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0.

*Membre du campus Condorcet*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00

Le président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER